

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**de la MOYENNE MOSELLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes**  
**de la Moyenne Moselle**

---  
**Séance du 10 MARS 2011**

**Date de convocation :** L'an deux mille onze, le dix mars à 20 heures 30  
28 février 2011 | Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni  
au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. Philippe AUSSE DAT

**Nombre de conseillers :** Étaient présents : Tous les membres, sauf :  
\* en exercice 35  
\* présents 26 Étaient excusés : Mr Denis BASTIEN, Melle Muriel DEVINCEY, Mr Gérard  
\* votants 33 avec pouvoir GORIUS, Mmes Christiane LOEFFEL , Maryse GILLET,  
Mrs Noël TROUY, Michel LEGRAS

Étaient absentes : Mmes Véronique THIRIOT, Josiane HAMANN,

**Délib. n° 2001/11**

Mr Frédéric DULOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance

**Objet : Déchetteries de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle**  
**- Approbation des règlements**

Monsieur le Président présente les nouveaux règlements des déchetteries de la  
Communauté de Communes de la Moyenne Moselle élaborés par la commission  
environnement.

Ces règlements intègrent :

- l'interdiction d'accès pour les professionnels à la déchetterie d'IGNEY,
- l'accès autorisé mais payant pour les professionnels à la déchetterie de CHARMES

**-DELIBERATION-**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les présents règlements,
- **AUTORISE** le Président à signer ces documents.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré à CHARMES  
Le 10 mars 2011  
Le Président,  
Philippe AUSSE DAT  
Maire de PORTIEUX